



Collège Ellis

ENGAGEMENT - DÉPASSEMENT - SERVICE

Drummondville - Trois-Rivières - Longueuil - Montréal

Techniques policières Guide du candidat 2019



Processus de recrutement

COLLÈGE ELLIS

Campus de Drummondville

235, rue Moisan, Drummondville QC J2C 1W9

Tél. : 819 477-3113

Sans frais : 1 800 869-3113

www.ellis.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Les étapes du processus de recrutement.....	4
Principe général.....	4
Supervision du processus.....	4
Administration du processus.....	4
Première étape : L'admission.....	4
Deuxième étape : Les tests physiques.....	4
Troisième étape : L'entrevue.....	5
Quatrième étape : Synthèse et recommandations.....	5
Cinquième étape : L'examen médical.....	5
Sixième étape : Synthèse – Choix final.....	6
Admission au programme Tremplin DEC.....	6

INTRODUCTION

Il y a quelques années, la direction du Collège a entrepris un virage majeur en ce qui concerne son développement en offrant des programmes en techniques humaines, dont celui en techniques policières, afin de répondre aux attentes et aux besoins de sa clientèle.

De concert avec la communauté policière, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que la Sécurité publique ont établi, pour la prochaine décennie, d'excellentes perspectives d'emploi aux aspirants policiers dès leur sortie de l'École nationale de police du Québec.

Le programme Techniques policières du Collège Ellis a débuté en 2004. Il est axé sur un développement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Pour ce faire, les responsables ont développé une approche rigoureuse de la discipline, caractérisée par le port de l'uniforme et une adhésion volontaire aux valeurs du Collège.

Notre processus de sélection doit donc tenir compte de ces critères. Le programme Techniques policières est exigeant et nous devons sélectionner des candidats susceptibles de répondre aux attentes de la profession de policier et ayant de très bonnes attentes de réussite.

Le mécanisme mis en place suppose donc une logistique et un appui important tant de la part de notre personnel que des ressources extérieures. Cela nous oblige à exiger des frais pour l'administration de certains tests.

Pierre Rousseau
Coordonnateur du programme Techniques policières
Responsable du processus de recrutement

LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

PRINCIPE GÉNÉRAL

Depuis son implantation à l'automne 2004, le Collège reçoit annuellement plus de 300 demandes d'admission dans le programme Techniques policières. Environ 50 candidats seront retenus après les différentes étapes du processus de sélection. **À noter que toutes les étapes du processus sont éliminatoires.**

Il n'y aura aucune reprise pour un candidat ne pouvant se présenter à l'une ou l'autre des étapes, et ce, afin de nous permettre d'achever la démarche et d'aviser les étudiants sélectionnés le plus rapidement possible.

À noter que des **frais non remboursables** sont exigés pour l'administration de certains tests. Des détails sont fournis à chacune des étapes.

SUPERVISION DU PROCESSUS

Le processus de recrutement est sous la supervision de la direction des études du Collège.

ADMINISTRATION DU PROCESSUS

L'ensemble de l'administration du processus de recrutement est sous la responsabilité de monsieur Pierre Rousseau, coordonnateur du programme Techniques policières.

Toute demande d'information doit être adressée à : information@ellis.qc.ca

PREMIÈRE ÉTAPE : LA DEMANDE D'ADMISSION

Date limite : le 1^{er} mars 2019

Le formulaire de demande d'admission doit être rempli sur le site Internet au www.ellis.qc.ca en cliquant sur l'onglet **FORMULAIRE D'ADMISSION**.

DEUXIÈME ÉTAPE : TESTS PHYSIQUES

Période : le samedi et dimanche 23 et 24 mars 2019

Tous les candidats ayant déposé une demande d'admission (dossier complet) seront convoqués aux tests d'aptitudes physiques à l'une des dates ci-haut mentionnées. Des frais de **100 \$ non remboursables** sont exigés pour l'étape des tests physiques et de l'entrevue.

Par la suite, nous procéderons à l'analyse du dossier scolaire des candidats ayant réussi les tests d'aptitudes physiques. Un classement provenant à parts égales du résultat aux tests physiques et du dossier scolaire sera établi. Les candidats qui se seront qualifiés à cette étape seront convoqués à l'entrevue.

Une excellente santé et une bonne condition physique sont nécessaires pour la réussite des tests. Vous devez vous assurer de ne pas avoir d'attelles ou blessures. L'enseignant préposé à l'administration des tests peut vous refuser

l'accès s'il juge votre condition non conforme. **À noter que si votre condition physique ne vous permet pas de faire les tests à la date prévue, aucune reprise ne sera possible.**

Une vidéo décrivant les différents tests est accessible à partir du lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=8-qXkzCxEc>

Test d'aptitudes physiques en sept étapes totalisant 100 points	
Test oculo-manuel (lancer et attraper une balle)	5 points
Test de coordination	5 points
Redressements assis Homme : 66 redressements = 15 points Femme : 60 redressements = 15 points	15 points
PULL-UPS/ Homme : 17 = 15 points Tractions dynamiques à la barre fixe	15 points
SUSPENSION À LA BARRE/ Femme : 56 secondes = 15 points Tractions statiques à la barre fixe	15 points
Roulade avant et arrière	5 points
DIPS/ flexions et extensions des bras Homme : 34 = 15 points Femme : 18 = 15 points	15 points
Le test Léger-Lambert Course, navette de 20 mètres Homme : 12 paliers = 40 points Femme : 10 paliers = 40 points	40 points

TROISIÈME ÉTAPE : L'ENTREVUE

Période : le samedi 6 avril 2019

L'entrevue a pour but de connaître le candidat, sa motivation envers la carrière policière, ses attentes et celles du Collège dans le programme Techniques policières. Le comité d'entrevue est composé de deux personnes ayant un lien avec le collège.

N. B : À cette étape et **uniquement** dans le but d'optimiser notre processus de distribution des uniformes; les mesures des candidats potentielles seront prises.

QUATRIÈME ÉTAPE : SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Période : du 15 au 26 avril 2019

À partir du dossier du candidat (résultats scolaires, résultats aux tests physiques et entrevue), cette étape a pour but d'identifier les candidats ayant le potentiel requis pour s'inscrire en techniques policières. Elle est sous la responsabilité de l'administrateur du processus qui présente les recommandations à la direction des études.

Le nombre de candidats retenus dépend du nombre de places disponibles selon le contingentement global déterminé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les candidats évalués mais non retenus à cause du contingentement peuvent être invités à se soumettre aux tests médicaux pour faire partie d'une liste de rappel ou pour une inscription éventuelle au programme Tremplin DEC (pour les candidats en provenance du secondaire).

CINQUIÈME ÉTAPE : L'EXAMEN MÉDICAL

Période : du 29 avril au 3 mai 2018 (cette période est sujette à changement)

Pour la plupart des candidats, l'inscription à l'ENPQ est l'étape qui suivra l'obtention du DEC en techniques policières. Le Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec, qui découle de la Loi sur la police, détermine les conditions d'admission à l'École nationale. Le Collège doit donc s'assurer de la condition médicale des candidats en lien avec les exigences de l'[ENPQ](#).

La convocation au test médical ne constitue pas une garantie d'acceptation. Des frais d'environ **245 \$ non remboursables** sont exigés par les Laboratoires Biron, responsables de l'administration des tests. Il est à noter que des reçus seront émis sur demande aux fins d'assurance.

N.B. : Ce test est valide pour une durée de six mois.

SIXIÈME ÉTAPE : SYNTHÈSE – CHOIX FINAL

Période : mai / juin 2019

Cette étape a pour but de broser le profil scolaire, comportemental et physique des candidats ayant le potentiel requis pour s'inscrire en techniques policières. Elle est sous la responsabilité de l'administrateur du processus qui présente ses recommandations au directeur des études.

À noter que les candidats sélectionnés, de plus de 18 ans, devront fournir une preuve qu'ils n'ont aucun antécédent judiciaire. Les candidats sélectionnés recevront une lettre d'admission accompagnée du contrat d'inscription. Le contrat signé ainsi que les frais de 200 \$ devront être retournés au Collège afin de confirmer l'inscription.

ADMISSION AU PROGRAMME TREMLIN DEC

Période : mai / juin 2019

Dès l'implantation du programme Techniques policières à l'automne 2004, le Collège Ellis a constaté que certains étudiants non sélectionnés avaient un bon potentiel de développement scolaire et physique, et démontraient un comportement compatible avec les exigences de la fonction policière.

Le Collège offre donc à certains étudiants la possibilité de poursuivre leur développement durant une année dans un cheminement particulier permettant de se développer et d'accéder en priorité au programme Techniques policières l'année suivante selon le respect des conditions suivantes :

- 🌀 Atteindre une moyenne générale de 75 % durant l'année scolaire;
- 🌀 Avoir un bon comportement;
- 🌀 Réussir les tests physiques à la fin de l'année scolaire.

Dès sa sélection dans ce programme, l'étudiant porte l'uniforme des étudiants en techniques policières, participe à la vie parascolaire de ces derniers ainsi qu'à un programme en éducation physique et suit un programme scolaire complémentaire.

Le programme est d'une durée d'un an (2 sessions). Cette année permet à l'étudiant de faire des cours de la formation générale ainsi que deux cours de la formation spécifique en plus d'acquérir une bonne condition physique et les exigences comportementales de la profession policière.

Suite aux résultats obtenus aux différentes étapes du processus de sélection, seuls les étudiants **invités par le collège** et provenant du secondaire pourront participer au programme Tremplin DEC.